

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 38 (2001)  
**Heft:** 1487

**Rubrik:** Politique vaudoise

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Illusions perdues

**Le rejet, dimanche dernier, du projet du Conseil d'Etat prévoyant une privatisation de la Banque cantonale vaudoise est un échec de plus pour le responsable des Finances, Charles Favre. En fin de législature, le bilan est peu convaincant.**

**C**harles Favre a été élu en 1994, à 36 ans, après des générations de radicaux purs produits du terroir. Censé incarner le renouveau du parti radical vaudois, il entrait au Conseil d'Etat bardé d'une immense ambition, le changement d'image d'un parti qui commençait ressembler au Comptoir suisse non «dépoussiéré»: une vraie institution, apparemment inébranlable et indispensable, mais dont personne ne songerait une minute à la créer si elle n'existe pas déjà.

Le ministre vaudois des Finances aura déçu. Il était pourtant bien parti, faisant illusion avec une indéniable capacité d'élocution – à défaut de dialogue – une maîtrise des dossiers jusque dans les détails et une capacité de travail déconcertante pour celles et ceux qui n'étaient pas habitués aux séances fixées à 7 heures du matin – voire parfois plus tôt. Il s'est d'ailleurs trouvé quelques «sociaux» éblouis – il a passé deux ans à la Prévoyance sociale – à espérer en cet homme de droite pour faire passer leurs projets.

Las. Il ne sera pas resté suffisamment longtemps dans ce département, où il s'ennuyait, pour défendre jusqu'au bout une première étape de modernisation des régimes d'aide so-

ciale. C'est son successeur qui aura fait passer le Revenu minimum de réinsertion, non sans avoir avalé quelques couleuvres, certes, mais en ayant rendu opérationnel et humain un projet initialement basé sur des préceptes théoriques.

## Echecs

On allait donc voir le médecin au chevet des Finances, département où sa rigueur et son austérité pourraient s'épanouir.

Il y aura pourtant usé un nombre élevé de proches collaborateurs, choisis pour leur capacité à défendre des théories mais se révélant, tout comme leur patron, incapables de

les transcrire dans ce monde complexe qu'est le secteur public.

Car ils sont nombreux à avoir pensé qu'il s'agissait de convaincre un conseil d'administration quand c'est le peuple qui devait décider. Et là, ce fut l'échec, à deux reprises. Du premier exercice de planification financière, il ne reste que le référendum financier obligatoire que le radical a fait passer grâce au soutien des Verts – qui y voyaient une manière de lutter contre les grands projets anti-écologiques. Cet outil n'a encore jamais eu cette vertu et l'Assemblée constituante a tout simplement décidé de ne pas le reprendre dans la Constitution

en préparation. Personne ne s'en émeut, à tel point que l'on en vient à se demander comment il a pu trouver une majorité politique et populaire...

## Manque de tact

Si Charles Favre a pu passer quelques années comme une victime de ses budgets et de ses comptes, qui variaient du francement mauvais au vraiment catastrophique, il porte finalement une vraie part de responsabilité dans ces échecs successifs, partagée d'ailleurs avec le reste d'un Conseil d'Etat qui n'a jamais su former une équipe capable de défendre un projet. Il s'est surpassé par son absence de tact et de vision politique, dans la gestion du vote sur la Banque cantonale vaudoise et du budget 2002.

Rien ne l'obligeait à modifier la loi sur la banque cantonale, si ce n'est les désiderata insistantes des cadres de la place Saint-François. Voulue par la banque, sans recherche d'alternative ni débat politique, cette loi sans enjeu, défendue sans conviction, a souffert d'un défaut majeur de communication, comme si Charles Favre prenait plaisir à ajouter des difficultés à un dossier : il a présenté comme un risque ce qui était une garantie; il a focalisé tout le débat sur la possibilité pour l'Etat de se défaire de 17% de ses actions pour ne garder qu'une minorité de blocage inscrite dans la nouvelle loi, alors que la loi actuelle lui

permet de les vendre toutes. Et comme pour marteler davantage encore cette erreur politique, il a annoncé sur un coup de tête lier le projet de métro M2, qui commençait à devenir populaire, à la possibilité de vendre les actions de la BCV. Un chantage non assumé, absent de la campagne et relativisé par son auteur dès sa défaite annoncée.

Le radical n'a pas été plus fin dans la gestion du budget 2002. Alors qu'il parvenait à un chiffre présentable au prix de quelques artifices comptables que personne n'aurait dénoncé avec trop de vigueur, il réussit à en compromettre sa faisabilité politique pour 2 millions ponctionnés chez les enseignants. Une mesure sur laquelle il aurait certainement obtenu une large entrée en matière si elle n'avait été présentée, ici aussi, dans la précipitation et avec la seule volonté apparente de montrer qu'il savait gouverner. Il aura au moins réussi à ressoudre contre lui des syndicats désunis et à redonner de l'énergie aux opposants à une modification du statut de la fonction publique, autre dossier qu'il a lancé sans majorité politique.

Bref, un art consommé de la gaffe dûment assumée comme un sacerdoce, qui a réussi à mécontenter jusque dans son parti, où une nouvelle génération de jeunes loups rêvent de prendre la place de celui qui apparaît déjà comme vieux en politique.

gs